



La commission tripartite à Baden-Baden

Dès la fin de la réunion de la commission exécutive, après quelques heures de repos, le Président et les vice-présidents du CIO, accompagnés du directeur, quittèrent Lausanne tôt dans la matinée du 31 janvier pour rejoindre le Brenner's Park-Hôtel à Baden-Baden (GER), où devait avoir lieu une réunion de la commission tripartite du CIO. M. Willi Daume, membre du CIO, président du CNO pour l'Allemagne et du comité d'organisation du XI^e congrès olympique en 1981, les accueillit dans la célèbre ville d'eau avec ses légendaires qualités d'hôte. Ils retrouvèrent alors les représentants des Fédérations Internationales. MM. Thomas Keller, Charles S. Palmer, Günther Sabetski, les délégués des CNO, MM. Antonin Himl, Philip O. Krumm et le colonel Raoul Mollet, ainsi que M. Trendafil Martinsky, spécialement invité en raison du rôle essentiel qu'il avait tenu dans la préparation du congrès olympique de Varna, en 1973. La fin de l'après-midi fut consacrée à la visite des installations, hôtels, salles de réunions. Chacun constata que les conditions de travail et d'hébergement offraient toutes les garanties de succès. Six heures de réunions dans les salons du Casino de Baden-Baden permirent, le lendemain, d'approfondir le rapport complet présenté par les organisateurs. Parmi les questions étudiées, retenons les points suivants:

- Le congrès est convoqué par le CIO, a-t-il été rappelé, et la commission tripartite ne joue qu'un rôle de coordination dans la préparation de l'événement.
- Le congrès olympique étudiera trois thèmes, chacun d'entre eux étant présenté par l'un des piliers du Mouvement olympique:
 - « La détermination des nouvelles tendances depuis Varna » par le CIO ;
 - « L'avenir des Jeux Olympiques » par les FI ;
 - « La coopération internationale » par les CNO.
- Les procédures et le règlement des réunions seront préparés pour la prochaine réunion de la commission par un comité de rédaction composé de MM. Mzali, Keller, Mollet et du directeur du CIO, Mme Monique Berlioux.
- Le congrès olympique, parmi d'autres avantages, permet de faciliter et de multiplier les contacts entre les personnalités du mouvement sportif international.
Pour mieux atteindre ce but, et bien qu'il ne soit pas possible de loger tous les délégués dans un même hôtel, un point de rencontre sera créé où les congressistes se retrouveront librement en dehors des sessions de travail.

Toujours pour faciliter ces contacts, les repas pourraient être pris dans les divers hôtels accueillant les participants.

- La prise en charge par la Solidarité olympique des frais de voyage d'un congressiste par CNO est à l'étude.
- Par ailleurs, il est suggéré d'inviter 30 athlètes ayant participé aux Jeux Olympiques d'été ou d'hiver en 1976 ou 1980 et s'y étant classés dans les six premiers. Les invitations devraient être réparties selon une base continentale, être limitées à un athlète par sport olympique, les hommes et les femmes étant tous deux représentés.
- Une liste d'observateurs susceptibles d'être invités a été établie. Outre les membres des commissions du CIO n'assistant pas au congrès à un autre titre, y figurent entre autres l'ONU, l'UNESCO, la Fédération Internationale de la Médecine Sportive, le Comité

international du fair play, l'Association internationale des instituts d'éducation physique et sportive, etc.

- Des entraîneurs pourront être inclus dans les délégations des FI comme dans celles des CNO.
- Le drapeau olympique devra avoir priorité sur toutes les décorations éventuelles.
- M. Daume présentera un rapport sur l'organisation du congrès lors de la réunion de la commission exécutive du CIO avec les représentants des FI en mars.
- La prochaine réunion de la commission est prévue à Bruxelles, les 23 et 24 avril prochains.

Un dîner offert par le maire de Baden-Baden, M. Carlein, a complété — dans une atmosphère sereine et très amicale — le programme de ces journées.